

## Personnels Administratifs

### BUDGET 2013 : LE DEBUT DU CHANGEMENT ?

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E

Le projet de budget sera examiné au conseil des ministres du 28 septembre 2012. L'hypothèse de croissance de 0,8 %, annoncée par le Président de la République détermine un cadre budgétaire contraint. La crise qui s'approfondit a des conséquences lourdes pour les salarié(e)s et distend le lien social.

Dans ce contexte, les services publics constituent un facteur essentiel de cohésion sociale, dans nos territoires fragilisés par les politiques publiques régressives (RGPP) menées ces dernières années.

Les choix stratégiques annoncés font de la jeunesse, de l'éducation, de la formation tout au long de la vie, les ambitions majeures du quinquennat 2012-2017.

Dans le cadre du débat citoyen lors de l'élection présidentielle, nous écrivions

« 2012-2017 : il faut que ça change :

- Un impératif : Arrêter la R.G.P.P.

- Une exigence : L'équité interministérielle

- Une priorité : Les personnels administratifs de catégorie C, les oubliés du quinquennat 2007-2012 »

**L'UNSA a clairement exprimé la priorité aux fonctionnaires de catégorie C lors de la grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012.**

Pour ces collègues, une première mesure immédiate s'impose : La suppression du contingentement pour l'accès au dernier échelon de fin de carrière du corps des adjoints (AAP1). Ce n'est pas son coût financier (650000 euros sur un budget de 62 milliards !) qui peut justifier son report. Nul ne le comprendrait.

Le Ministre de l'Education Nationale a su trouver les mots pour exprimer « la reconnaissance de l'Etat aux personnels administratifs qui ont subi ces dernières années des attaques importantes ».

Pour A&I UNSA, cette nouvelle approche doit concerner tous les personnels administratifs des départements ministériels du « pôle éducatif », priorisé par le Président de la République : Education Nationale – Enseignement supérieur – Jeunesse, Sport, Education Populaire et Vie Associative.

Le Ministre de l'Education nationale a annoncé aussi « la fin des suppressions d'emploi de personnels administratifs et des créations de postes qui figureront dans le projet de loi de finance 2013 ».

Le Budget 2013 constitue donc la première étape du changement.

**Le dialogue social doit déboucher sur des mesures concrètes concernant l'équité de gestion des personnels administratifs du pôle éducatif. « La reconnaissance de l'Etat », doit se traduire dans les carrières de tous les personnels. Nous exigeons un plan de requalification ambitieux pour les personnels administratifs des catégories C et B, sur la durée du quinquennat.**

Pantin, le 26 septembre 2012  
Jean-Yves Rocca  
Secrétaire général